



École du Mai

RÈGLES DE VIE

RÈGLES DE VIE

1. Je respecte les autres en gestes et en paroles.
2. J'agis de façon sécuritaire envers moi-même et envers les autres.
3. J'entre et je me déplace calmement dans l'école, dans ma classe.
4. J'apporte uniquement le matériel autorisé et/ou demandé.
5. Je suis au bon endroit, au bon moment.
6. Je garde en bon état les lieux et le matériel qui sont à ma disposition.
7. Je porte des vêtements adaptés au milieu scolaire.

Je m'engage à respecter les règlements de l'école Du Mai tout au long de l'année scolaire.

Signature de l'élève : _____

Je m'engage à accompagner mon enfant dans le respect des règles de vie de l'école Du Mai tout au long de l'année.

Signature du parent : _____

Violence – Intimidation (verbale et/ou physique)

Exceptionnellement, selon la gravité et l'intensité du geste posé, l'équipe-école se réserve le droit de passer directement à un niveau supérieur d'intervention et de communiquer avec la DPJ si nécessaire.

La violence et l'intimidation ne sont aucunement tolérées à l'école. C'est pourquoi nous traitons ces incidents de façon parallèle au code de vie de l'école.

De nombreuses recherches tendent à démontrer que les systèmes de conséquences en cascades sont, de loin les plus avantageux et efficaces. Un tel système permet à tous de constater qu'une situation va en s'aggravant et ainsi inciter à agir rapidement. Vous retrouverez une cascade pour la violence et l'intimidation.

1^{er} geste de violence – Intimidation (niveau I*)	Date : <input style="width: 80%;" type="text"/>
Rencontre avec un intervenant de l'école. Contact ou rencontre avec le parent. Possibilité de plan d'action, de conséquence logique et de suspension** (modalité à déterminer) _____ _____ _____	Signatures Intervenant : _____ Parent : _____ Direction : _____
2^e geste de violence (niveau I*)	Date : <input style="width: 80%;" type="text"/>
Rencontre avec un intervenant de l'école. Contact ou rencontre avec le parent. Possibilité de plan d'action, de conséquence logique et de suspension** (modalité à déterminer) _____ _____ _____	Signatures Intervenant : _____ Parent : _____ Direction : _____
3^e geste de violence (niveau II*)	Date : <input style="width: 80%;" type="text"/>
Rencontre avec un intervenant de l'école. Contact ou rencontre avec le parent. Possibilité de plan d'action, de conséquence logique et de suspension** (modalité à déterminer) _____ _____ _____	Signatures Intervenant : _____ Parent : _____ Direction : _____
4^e geste de violence (niveau III*)	Date : <input style="width: 80%;" type="text"/>
Rencontre avec un intervenant de l'école. Rencontre avec le parent. Possibilité de plan d'action, de conséquence logique et de suspension** (modalité à déterminer)	Signatures Intervenant : _____ Parent : _____ Direction : _____
5^e geste de violence (niveau III*)	Date : <input style="width: 80%;" type="text"/>
Rencontre avec un intervenant de l'école. Rencontre avec le parent. Possibilité de plan d'action, de conséquence logique et de suspension** (modalité à déterminer)	Signatures Intervenant : _____ Parent : _____ Direction : _____

** Les modalités de suspension seront à déterminer par la direction selon la situation de l'élève.

* Ces niveaux font référence à la composante # 8 de notre Plan de lutte.